

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3611 - Mercredi 1er Avril 2020 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS :

La BCC encourage l'utilisation du paiement mobile



Siège de la Banque centrale

CORONAVIRUS :

A quand les résultats des analyses sur les cas suspects ?

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

Prières aux heures officielles Du 1er au 06 Avril 2020

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 11mn
Fadjr : 04h 57mn
Dhouhr : 12h 14mn
Ansr : 15h 26mn
Maghrib: 18h 14mn
Incha: 19h 28mn



CORONAVIRUS :

Telma rejoint le gouvernement dans la lutte

Pour accompagner le gouvernement dans la lutte contre le coronavirus, Telma Comores s'est engagé dans plusieurs actions visant à renforcer la prévention dans le pays. Ainsi la société a-t-elle mis à la disposition de la population un numéro vert, sans compter les divers avantages liés à certains services comme les 20% de bonus d'un rechargement via Mvola, le mobile bankink de Telma



Stephane Aboutoïhi.

Pour parvenir à vaincre la pandémie affreuse de coronavirus qui menace l'humanité entière depuis décembre dernier, la conjugaison de plusieurs actions de prévention et de sensibilisation de différentes organisations ou entreprises nationales ou internationales est nécessaire. C'est ainsi que la société des télécommunications Telma travaille main dans la main

avec le gouvernement pour lutter contre l'épidémie qui fait énormément des pertes sur le plan humanitaire et économique à l'échelle mondiale.

Au niveau du pays, Telma se dit préoccupé par le sujet et s'engage à cet effet dans plusieurs actions en partenariat avec le ministère de la santé, parmi lesquelles « la mise en

ligne d'un numéro vert gratuit (le 1717), la dotation des mobiles Telma ainsi que des crédits d'appels en appui au comité scientifique, l'adoption des mesures d'hygiène exceptionnelles dans les Telma shop et une campagne d'informations régulières par SMS broadcast à la demande des autorités sanitaires » afin de contribuer à la protection sanitaire de ses clients et collaborateurs.

Pour accompagner les mesures de distanciation, prônées par le chef de l'État, Telma a créé un moyen pour faciliter le quotidien. Dans un communiqué, la société informe qu'elle dévoile « des nouvelles mesures exceptionnelles et astuces généreuses en cette période de crise pour permettre à ses clients de rester en contact ».

Concernant ces mesures on peut citer entre autres les 20% de bonus en rechargeant le compte via le

transfert de crédit #2TàMoi, la gratuité du dépôt d'argent sur le compte en Telma Shop ou auprès des point des marchands, la possibilité de régler par Mvola et sans frais les courses auprès des commerçants habituels, la gratuité des frais de tous transfert d'argent Mvola pour pouvoir envoyer de l'argent aux proches en cas de besoin, la baisse des pourcentages des frais jusqu'à 30% sur le retrait d'argent.

Mais encore, l'instauration de 50% de bonus permanent pour tout achat d'offres via Mvola tout à la maison afin de communiquer en toute simplicité et de connecter pour écouter des consignes de sécurité. Dans cette période sensible chacun doit apporter son soutien pour tenter d'éviter l'entrée ou la propagation du Coronavirus dans le pays.

Kamal Gamal

LIBRE OPINION

La classe politique locale devant l'histoire

L'histoire politique du pays nous enseigne que sous la 1ère et 2ème République, la vie politique a été marquée par deux camps politiques qui se sont opposés de façon constructive et crédible. Le parti Vert de Said Mohamed Cheick et Ahmed Abdallah, parti qui détient le pouvoir central. La logique politique situe le parti Blancs de Said Ibrahim dans le camp de l'opposition. Et l'Umma-Mranda d'Ali Soilih prend la troisième force politique du pays. Ce qu'ils avaient en commun c'était une certaine idée du socialisme avec une bonne dose de nationaliste et patriotisme.

Ils étaient des personnages charismatique : Ahmed Abdallah, ancien sénateur deve-

nu père de l'indépendance ; Said Ibrahim, fils de Sultan Said Ali, Said Mohamed Cheikh, Médecin, Ali Solihi, Ingénieur Agronome qui a fait dans sa vie la synthèse entre les valeurs comoriennes, la foi musulmane et le marxisme-léninisme. Ali Soilih a pu accéder au pouvoir à l'issue d'un coup de force, qui se maintient à la tête du pays de 1975 à 1978. Pour moi, le Mongozi a encore sa place dans l'histoire politique de notre pays avec ses 11 ans de vie politique.

D'ailleurs, beaucoup de comoriens se souviennent de ce qu'il a réalisé pendant ses deux ans et demi de pouvoir. Des gens comparent le cout de la vie quotidienne du temps de Mongozi avec la réalité actuelle. Une partie de l'opinion lui repro-

che cependant de s'entourer de jeunes diplômés et sans expérience politique. Selon les dires d'un citoyen Lambda, « la vérité, on peut la cacher mais on ne peut la tuer ». Cette page des premières années de l'indépendance a été tournée après l'élection mouvementée du mois de mars 1990. Celle-ci a porté au pouvoir un membre de la cour suprême, Said Mohamed Djohar est devenu président de la deuxième République. Il était entouré d'éminents technocrates son gendre Mohamed Mchangama, Mohamed Larif Oukacha, et j'en passe. Mohamed Taki Abdoukarim élu président de la République en mars 1996.

Entre les générations des années 93 et 2007, le pays disposait d'une pléiade d'hommes politiques de talent à l'image de feu Abass Djoussouf, Président du Forum pour le redressement National, faudrait-il le rappeler, regroupe des partis et personnalités politiques, pour ne citer que Mohamad Ahmed Assoumani un homme politique célèbre, farouchement opposée au mécanisme de la mise en place d'un pouvoir politique par la force entre 1999 à 2002. Leur bras de fer dura jusqu'au 17 février 2001, date à laquelle se tiendra à Fomboni, une conférence nationale pour renforcer l'unité nationale et les acquis démocratiques, qui mit un terme

à la crise séparatiste d'Anjouan, ainsi qu'au régime en place. Suite à la victoire d'Ahmed Abdallah Sambu, une génération annonce la refonte de la vie politique comorienne. Ikililou Dhoinime, inconnu du paysage politique est le premier président de la 3è République. Fort de sa légitimité, soutenu par la communauté internationale, le président Azali, définit une nouvelle vision économique claire qui constitue l'un des piliers majeurs d'un programme du type Emergence. Que Dieu protège mon pays de l'épidémie de coronavirus

Salim Maabad



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute **un(e) Associé(e) aux Ressources Humaines/GS7**. Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** au lien suivant :

• **Poste d'Associé(e) aux Ressources Humaines.**

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=29565&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 06 avril 2020.

Remarques :

- A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

CORONAVIRUS :

La BCC encourage l'utilisation du paiement mobile

La Banque Centrale des Comores a à son tour annoncé ses mesures de prévention contre le coronavirus aussi bien sur le plan sanitaire qu'économique. Elle encourage l'utilisation du paiement mobile sans contact. Aux Comores, l'on peut compter sur Mvola de Telma ou encore Holo de la BDC comme mobile banking.

A l'instar des institutions financières exerçant en Union des Comores, la Banque Centrale a mis en place des mesures de prévention sur le plan sanitaire et d'autres visant à atténuer les effets

négatifs du coronavirus sur le secteur bancaire et économique en général. Sur le plan sanitaire, il a été décidé de faire appliquer scrupuleusement les gestes barrières préconisés par le ministère de la santé et les partenaires au développement. La Bcc va organiser le nettoyage régulier des mains pour sa clientèle et son personnel à l'entrée des institutions, exiger le port de masque et de gants de protection pour les personnels en contact avec la clientèle et avec les valeurs, faire respecter la distance de sécurité entre les personnes fréquentant les institutions et notamment la clientèle et afficher les recommanda-

tions émanant du gouvernement comorien relatives à la prévention contre le Covid-19. « En fonction de l'évolution de la situation, la Banque centrale et l'APBEF tiennent à rassurer la population que des dispositions seront prises pour assurer la continuité des activités essentielles », lit-on sur un communiqué de presse de la BCC.

Sur le plan économique, la Banque, de concert avec l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers (APBEF) autorise les Etablissements de crédit à examiner selon les cas, les mesures d'accom-

pagnement appropriées pour les emprunteurs touchés par la pandémie de Covid-19 sans opérer les efforts d'assainissement enregistrés ces dernières années par le secteur. Elle accorde des dérogations temporaires et circonstanciées au règlement n°005/2015/BCC/DSBR notamment sur les aspects relatifs à la constitution d'approvisionnement des créances, baisse du taux de constitution des réserves obligatoires de 15% à 10% pour la période allant du 20 mars 2020 au 19 août 2020 et encourage l'utilisation du paiement mobile sans contact et demande que les distributeurs automatiques des

billets soient régulièrement désinfectés et alimentés de façon permanente.

Pour rappel, face à la pandémie du Coronavirus, le gouverneur de la banque centrale a réuni dans ses locaux le lundi 23 mars l'APBEF, composée des responsables des banques et établissements financiers. Ils ont décidé de mesures de prévention sur le plan sanitaire et d'autres visant à atténuer les effets négatifs de cette crise sanitaire sur le secteur bancaire et économique en général.

Ibnou M. Abdou

CORONAVIRUS :

A quand les résultats des analyses sur les cas suspects ?

Au moins six personnes essentiellement arrivées de Mayotte et suspectées du coronavirus ont subi des prélèvements de la part des autorités sanitaires d'Anjouan. Contre toute attente, une partie de ces échantillons est bloquée à Moroni alors qu'elle devait être envoyée à l'extérieur pour des analyses. Inutile d'accuser la fermeture des frontières aériennes car l'État a prévu des dérogations spéciales à cet effet. Alors, à qui la faute ? Il faut piocher au sein de la direction de la santé.

Le directeur général de la santé, l'homme qui fait la pluie et le beau temps ? Hier dans la matinée une source bien placée au sein de la direction régionale de la santé à Anjouan nous a envoyé une alerte. Elle nous a indiqué que

cela fait une semaine, qu'« au moins » un échantillon des prélèvements effectués sur des passagers arrivés essentiellement de Mayotte est arrivé à Moroni. L'échantillon était destiné à une analyse dans une des laboratoires de la région : Madagascar, Tanzanie, Kenya, La Réunion ou Mayotte.

Depuis tout ce temps, les résultats de l'analyse se font toujours attendre. D'autres échantillons sont encore soigneusement gardés à Anjouan. Mais le temps passe, et rien n'évolue. Notre interlocuteur, impatient d'apprendre le verdict des analyses, a dû pointer son nez dans le dossier au niveau de Moroni. Quelle ne fut sa surprise quand il a appris que le fameux échantillon n'a pas quitté les bureaux de la direction générale de la santé !

A ce niveau de l'affaire, La

Gazette des Comores a dû entrer en contact avec le directeur en question pour connaître les raisons, du moins officielles de ce que notre source qualifie de « négligence impardonnable ». Sauf qu'au lieu de nous répondre, le directeur de la santé a préféré chevaucher notre enquête, ouvrant la sienne propre. En effet, il veut savoir que va connaître notre source d'information. Ce à quoi nous nous sommes farouchement opposés, la protection des sources étant un des b.a.-ba de notre métier.

Soudain, notre téléphone sonna. Le directeur régional de la santé à Anjouan, alerté par son supérieur, exige, lui aussi, et avec une voix autoritaire, que nous lui balancions le nom de notre source. Après une violente prise de bec, il a tenté de nous faire croire que nous étions dans la mauvaise voie. Non sans

menace puisqu'il nous prévenait d'interpeller les autorités sur l'article « incendiaire » que nous étions sur le point de pondre.

Quatre minutes plus tard, le téléphone sonne à nouveau. Cette fois, c'est un ancien confrère converti dans la com' qui est au bout du fil. La demande est la même, le nom de notre source au sein de la direction régionale de la santé à Anjouan. Rien que ça. Le coup de fil s'est terminé en queue de poisson. Nous avons repris contact avec notre source. Elle nous confie que la tension était électrique à Anjouan à cause du directeur général qui, par voie téléphonique, voulait à tout prix connaître « la taupe ».

Toute cette agitation ne justifie-t-elle pas la volonté de la direction de la santé de simuler des informations alors que vers la fin de la

semaine dernière, le ministère de tutelle a pris l'engagement de jouer la carte de la transparence ? Dans tous les cas, notre source est catégorique : « il y a des cas suspects sur le territoire national et pour le verdict, les analyses doivent impérativement être effectués à l'extérieur ». Malheureusement « le Dg de la santé ne veut pas que les prélèvements partent du pays. » Pourquoi ? Peut-être répondra-t-il quand il aura mis la main sur notre source, sa priorité du moment. Doit-on rappeler ici qu'il s'agit d'une question de santé publique qui touche à la vie de toute une population comme l'a si bien évoqué à juste titre le chef de l'Etat dans son dernier adresse à la nation ?

Andjouza Abouheir

CORONAVIRUS

Le secteur privé salue les mesures économiques de la présidence

Après le discours du président de la République annonçant les mesures économiques, la nouvelle OPACO et le Synaco ont salué les mesures prises par le chef de l'Etat et appellent les commerçants à modérer les prix des produits de première nécessité en cette période.

Le mardi dernier, le président de la République a annoncé des mesures économiques pour aider les entreprises comoriennes à faire face au Covid-19. La nouvelle OPACO, le Synaco et l'Union des Chambres de Commerce (UCCIA) saluent les mesures prises par le Président de la République en soutien aux acteurs économiques. « La pandémie du Covid-19 impacte sur les activités économiques et nous avons étudié sans relâche les stratégies à mettre en place et à présenter afin de pouvoir faire face à cette crise. Et ces mesures prises vont permettre d'apporter

des solutions aux difficultés que risque de traverser le secteur privé comorien », explique Ahmed Bazi. Revenant sur les efforts fournis par les différents acteurs à travers la plateforme Cadre de Dialogue Intra Privé (CDIP) pour l'élaboration des mesures, le patron de l'Union des chambres de commerce rappelle que

tout a été mis en œuvre afin d'évaluer la stratégie à mettre en place pour accompagner les opérateurs économiques en cette période de crise sanitaire universelle causée par le Covid19.

De son côté, la présidente de la Nouvelle Opaco se dit fière du travail réalisé avec le SYNACO. « Dès

le début de cette épidémie, la Nouvelle Opaco et le Synaco se sont mobilisés dans l'option de trouver un moyen de sauver l'économie du pays en cette période de crise. Et le président Azali a entendu nos voix et vient de répondre favorablement à nos attentes », lance Sitti Djaouharia, la présidente de la Nouvelle Opaco. Elle reste convaincue que la réduction de 30% des taxes douanières sur l'alimentation, les produits hygiéniques et médicaux ne résout pas les questions liées à Moroni Terminal mais se réjouit de cette mesure ainsi que celle de la mise en place d'un dispositif exceptionnel permettant au ministère des finances de supporter les charges fiscales et sociales mais aussi aux commerçants de faire face aux échéances bancaires pour tous les prêts.

S'agissant du commerce, la population voit les prix de tous les produits flamber de façon hallucinante. Pour cela, le président du

Synaco regrette ce comportement proche de l'usure. « Les produits vendus à prix élevés dans le pays c'est depuis trop longtemps. C'est condamnable. Mais le président a parlé des mesures visant à corriger tout commerçant qui vendra des produits à prix élevé », souligne Mohamed Mouigni, le président du Synaco, avant d'ajouter que « ceux qui ont augmenté les prix en cette période ne sont pas des commerçants. Ce sont des gens qui profitent de la situation pour spéculer ». Ce dernier montre que la situation actuelle permet au Synaco et à la Nouvelle Opaco de marcher main dans main avec le gouvernement. « Nous sommes dans une situation exceptionnelle et on doit se serrer les coudes. Mais ce rapprochement ne répond qu'en partie au mouvement antihausse des taxes douanières », conclut-il.

Kamal Gamal



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE SPORT SCOLAIRE

Rester actifs à domicile, campagne menée par la FISS

Le monde est confronté à la propagation impitoyable de la pandémie du Covid-19. Les écoles sont fermées. Confinés, les athlètes se retrouvent inactifs. Dans cette situation difficile, la FISS mène une campagne pour exhorter les jeunes athlètes de rester actifs à domicile, bien sûr pour certains, et en plein air, pour d'autres, mais absolument essentiels. Aux Comores, le sport individuel en plein air et à l'écart des autres est encore possible. C'est ce que la FCSSU conseille aux jeunes athlètes.

La pandémie du Coronavirus préoccupe le monde entier. Les établissements et les gymnases scolaires sont fermés. Les athlètes sont confinés, et condamnés ainsi à l'inactivité. Dans cette situation difficile, la Fédération internationale de Sport scolaire

(FISS) se concentre sur le bien-être des jeunes par le sport. Elle les exhorte de rester actifs à domicile pour certains, et en plein air pour d'autres, mais toujours à l'écart. « Chez-nous, les mesures préventives sont évolutives. C'est une chance. Ceux qui vivent aux Comores profondes ils peuvent s'adonner à des exercices individuels et personnalisés en plein air. Cela est préférable par rapport à une passivité totale », pense Athoumani Mdere, secrétaire général de la Fédération comorienne du Sport scolaire et Universitaire (FCSSU).

Afin de s'assurer que le sport est en pratique continue, à domicile ou en plein air, la FISS estime que ses partenaires nationales doivent jouer un rôle de 1er plan en garantissant que l'activité physique reste au centre de l'attention. « Actuellement, nous prions les établissements scolaires de conseiller les jeunes spor-

tifs en vacances de ne pas négliger les activités sportives. A la reprise du chemin de l'école, ils seront opérationnels, ou presque. Ainsi nous contribuons à renforcer la campagne, menée par la FISS, pour la promotion de la pratique du sport », rapporte Mdere.

Les boulodromes, gymnases, stades et autres arènes de compétition sont fermés jusqu'à nouvel ordre, et les entraînements suspendus. Si le respect de diverses mesures décidées ici et là, notamment les mesures de distanciation, de confinement, etc. et la santé des athlètes sont prioritaires. L'ambition de concourir, animé des valeurs olympiques, dont Altius (plus haut), Citius (plus vite) et fortius (plus fort) doit rester de mise. Les athlètes sont donc priés de se consacrer au travail athlétique personnalisé pour ne pas perdre la cadence des compétitions : natation, jogging,



Mdere secrétaire général de la FISSU.

musculature, et j'en passe. Est-t-il nécessaire de rappeler que la pratique du sport permet d'entraîner le cœur à l'effort, de prévenir les maladies cardio-vasculaires, et d'agir

sur les facteurs de risque tels que l'hypertension artérielle, le diabète, l'obésité, le cholestérol ?

Bm Gondet

LIBRE OPINION

Chloroquine, paludisme et coronavirus

La Chloroquine est une molécule découverte en 1934 par des chercheurs allemands. Elle a été utilisée contre les quatre espèces de parasites dus à un hématozoaire et transmis à l'homme par un moustique vecteur, l'Anophèle, dont il existe mille espèces. Les espèces sévissant sous nos toits sont l'Anophèle Gambiae et l'Anophèle Funestus.

Quatre espèces donc : Le Plasmodium Malariae, le Plasmodium vivax, le Plasmodium ovale et le Plasmodium Falciparum, donnant la fièvre tierce, est le plus virulent et résistant à la chloroquine à ce jour.

La dérivée de la chloroquine, l'hydroxychloroquine ou Plaquénil est utilisée pour le traitement de :

-la Polyarthrite Rhumatoïde, maladie dégénérative, inflammatoire chronique,

-le Lupus Erythémateux, maladie auto-immune, inflammatoire, systémique de cause inconnue touchant 9 femmes pour un homme environ,

et le Lucite, Photodermatose aigue ou chronique

Plaquénil et Coronavirus

Ce dérivé fait couler beaucoup d'encre encore à ce jour, dans le monde et en France, par conflit d'intérêt probablement.

La Nivaquine, comme le

Plaquénil ont certes des contre-indications, et des effets secondaires, tout comme des précautions à prendre dans certaines associations notamment, et c'est pourquoi si la molécule doit être prise, elle doit être prescrite par un praticien.

Parmi les contre-indications connues on peut citer : Les affections de la rétine, l'allaitement, la grossesse et certaines sensibilités à la molécule.

Parmi les effets secondaires : Troubles digestifs (nausée, vomissement, diarrhée), Insomnies, Céphalée (maux de tête), anxiété, Affections cardio-vasculaires, troubles ophtalmiques


Parmi les associations contraindiquées : Certains antidépresseurs (ex. Seroplex), Motilium, Antirythmiques, certains antibiotiques (donc avis

médical préconisé)


Cependant, devant la gravité de la situation de cette maladie, cette pandémie du Coronavirus, et vu les antécédents connus de cette molécule, Nivaquine, Plaquénil, utilisées pendant plusieurs décennies, notamment en Afrique, et compte tenu des résultats enregistrés quant à l'utilisation de cette molécule contre le Coronavirus, nous

conseillons vivement l'utilisation de la Chloroquine, le Plaquénil contre le Coronavirus. Mais le moment venu, et prescrit par un praticien, seul habilité à déterminer à qui le traitement doit être administré, tenant compte des précautions précitées.

Dr PETIT SAID ALI, Ancien Directeur général de la Santé, Médecin Epidémiologiste



UNION DES COMORES
MINISTRE DES FINANCES ET, DU BUDGET



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) phase II

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251 / Projet n°: P-KM-KA0-002

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date 1er avril 2020
Avis d'Appel d'Offres No:2020/04/PRCI II/ BAT TOPO-AGID

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire à travers le PRCI Phase II sous financement via un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement sollicite des offres sous pli fermé de la part de sociétés répondant aux qualifications requises pour « **Travaux d'aménagement du bâtiment du service cadastre et de la topographie de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines** ». Ces travaux sont à réaliser dans le bâtiment du service cadastre et de la topographie de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) dans un délai de quatre(04) mois maximum.

2. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémen-

taires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Structure d'Exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II, Quartier Malouzini-Moroni B.P : 7755 Moroni – Union des Comores ; Tél : (+269) 773 94 80 / Fax : (+269) 773 95 54 ; email : prci_comores@yahoo.fr.

3. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant un paiement d'un montant non remboursable de « **Dix mille francs (10 000) Francs comoriens** ».

4. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **30 avril 2020 à 11 heures 00 min** et être accompa-

gnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à **Un million de francs comoriens (1.000.000 KMF)**.

5. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **30 avril 2020 à 11 heure 15min** dans les bureaux du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II, Quartier Malouzini – Moroni B.P : 7755 Moroni – Union des Comores ; Tél : (+269) 773 94 80 / Fax : (+269) 773 95 54 ; email : prci_comores@yahoo.fr.

6. Les offres doivent être valides pendant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.